Strasbourg.eu
eurométropole

Communiqué de Presse

Strasbourg, le 21 juillet 2025

Réduction des déchets et économie circulaire : des acteurs engagés et soutenus

L'Eurométropole de Strasbourg met en œuvre depuis 2010 une politique ambitieuse de réduction et de valorisation des déchets et de lutte contre le dérèglement climatique. Dans le cadre des différents programmes menés actuellement, elle s'engage à poursuivre et renforcer les actions de réduction des déchets et d'augmentation de la valorisation matière. Ainsi, l'Eurométropole reconduit l'appel à projets (AAP) **Zéro déchet et économie circulaire** pour l'année 2026.

Cet appel à projets s'adresse aux **associations et aux structures coopératives** qui portent un projet sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. En réitérant cet appel à projets renforcé dès 2021, l'Eurométropole soutient les acteurs qui agissent en faveur de l'objectif de réduire de moitié la poubelle bleue, et de développement de l'économie circulaire. Le plafond de soutien est fixé à **10 000 € par structure**.

Depuis le lancement de l'AAP Zéro déchet en 2018, de nombreux projets et structures ont vu le jour et ont été soutenus par la collectivité, participant ainsi à la création d'un réseau dense d'acteurs mobilisés. Depuis 2018, l'appel à projets Zéro déchet et économie circulaire a permis de soutenir **85 projets de plus de 50 structures différentes**, avec une enveloppe totale de plus de **560 000 €**.

Les projets sont à déposer **jusqu'au 9 octobre 2025 inclus** sur le portail aides.strasbourg.eu

Toutes les informations sur les conditions d'éligibilité, le dépôt et l'instruction des dossiers sont à retrouver sur strasbourg.eu/appel-projets-education-environnement

Contact Presse :
Service presse – info.presse@strasbourg.eu – 03.68.98.68.71
strasbourg.eu/espace-presse